



---

## COLLOQUE

---

**WIPO/GEO/GE/21/INF/1  
ORIGINAL : ANGLAIS  
DATE : 20 AOÛT 2021**

## **Colloque mondial sur les indications géographiques**

organisé  
par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

**Genève (mode virtuel), 6 – 8 septembre 2021**

### PROGRAMME

*établi par le Bureau international de l'OMPI*

Lundi 6 septembre 2021

11 h 40 – 12 h 00 Connexion au colloque

12 h 00 – 12 h 20 Allocution d'ouverture :

M. Daren Tang, Directeur général, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

12 h 20 – 12 h 30 Pause

12 h 30 – 13 h 40 **Exemples choisis concernant les nouveautés au niveau international**

*La manière de concevoir la protection juridique des indications géographiques varie en fonction du contexte national, régional et international dans lequel celles-ci sont établies et utilisées. Les systèmes de protection et de réglementation par anticipation des indications géographiques ne cessent de se développer. La discussion portera sur les nouveautés apportées dans certains pays et au niveau multilatéral.*

Animateur : M. Francis Fay, chef, Unité des indications géographiques, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne, Bruxelles

Conférenciers : Mme Alexandra Grazioli, directrice, Service d'enregistrement Lisbonne, Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, Secteur des marques et des dessins et modèles, OMPI

Mme Suelen Carls, professeure invitée, Université de Marília (Unimar), Marília (Brésil)

M. Li Yue, expert, Département de la protection de la propriété intellectuelle, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

13 h 40 – 13 h 50 Pause

13 h 50 – 15 h 00 **Les effets socioéconomiques des indications géographiques**

*Les indications géographiques sont des outils stratégiques qui peuvent être utilisés pour atteindre différents objectifs – économiques, sociaux et culturels. Cette discussion sera l'occasion de débattre des effets des politiques relatives aux indications géographiques sur les producteurs, les communautés et les consommateurs, et d'examiner une des études les plus complètes à ce jour sur les avantages économiques des indications géographiques.*

Animatrice : Mme Intan Hamdan-Livramento, économiste, Section de l'économie de l'innovation, Département de l'économie et de l'analyse de données, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation, OMPI

Conférenciers : M. Tanguy Chever, consultant, AND International, Paris

M. Alexander Parra Peña, juriste, *Artesanías de Colombia*, Bogotá

Mme Hazel Moir, professeure adjointe, Centre for European Studies (CES), Australian National University (ANU), Canberra

M. Reto Meili, coordonnateur de projet, Division de la coopération internationale, Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) (Suisse), Berne

### Mardi 7 septembre 2021

11 h 40 – 12 h 00 Connexion au colloque

12 h 00 – 13 h 15 **Stratégies de commercialisation concernant les indications géographiques**

*Bien souvent, le recours à la protection par une indication géographique vient de ce que les producteurs ont le sentiment qu'ils doivent s'organiser, améliorer la qualité des produits commercialisés sous ladite indication géographique et veiller à ce qu'il n'y soit pas dérogé. Mais l'adoption d'un régime de protection ne se traduit pas automatiquement par un succès commercial. Qu'est-ce qui fait le succès de la stratégie de marque des produits sous indication géographique?*

Animatrice : Mme Pilar Montero, professeure de droit commercial, Université d'Alicante, Alicante (Espagne)

Conférenciers : Mme Paola Andrea Romero Torres, membre du Comité des indications géographiques, Association internationale pour les marques (INTA), Bogotá

Mme Margalita Avkopashvili, Brother's Cellars, Bolnisi (Géorgie)

M. Khalid Rahel, chef, Division de la qualité de la recherche et du développement, Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, Rabat

13 h 15 – 13 h 30 Pause

13 h 30 – 15 h 00

## **Indications géographiques et commerce**

*Les produits portant une indication géographique font souvent l'objet d'un commerce transfrontalier. Comme pour tous les biens immatériels, s'ensuivent un certain nombre de difficultés tant pour les producteurs, que pour les négociants et les consommateurs. Des dispositions particulières concernant le commerce des produits sous indication géographique figurent de longue date dans des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux, à savoir notamment l'Accord de l'OMC sur les ADPIC. Les discussions autour de ce thème donneront une vue d'ensemble des faits les plus récents dans ce domaine et seront notamment l'occasion d'exposer des arguments contre l'utilisation de noms géographiques comme indications géographiques sur des marchés où ces indications étaient préalablement utilisées en tant que dénominations génériques de produits.*

Animateur : M. Tony Taubman, directeur, Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence, Organisation mondiale du commerce (OMC), Genève

Conférenciers : Mme Irene Calboli, chercheuse et professeure invitée, Université des sciences sociales de Singapour (Singapour)

M. Maximiliano Santa Cruz, directeur, Santa Cruz IP, Santiago du Chili

Mme Shawna Morris, directrice principale, Consortium for Common Food Names (CCFN), Arlington, Virginie (États-Unis d'Amérique)

### Mercredi 8 septembre 2021

11 h 40 – 12 h 00

Connexion au colloque

12 h 00 – 13 h 15

## **Indications géographiques et développement durable**

*Comme cela aura été expliqué dans l'une des réunions précédentes, les indications géographiques peuvent contribuer à la réalisation de différents objectifs stratégiques. Dans le contexte actuel, notamment avec le réchauffement planétaire et le changement climatique, la viabilité de la production occupe une place de plus en plus importante, et ce, quel que soit le produit. La présente réunion sera l'occasion d'évoquer des exemples concrets en la matière.*

Animateur : M. Massimo Vittori, directeur exécutif, Organisation pour un réseau international d'indications géographiques (oriGIn), Genève

Conférenciers : M. Pape-Tahirou Kanouté, agroéconomiste, Économie Territoires et Développement Services (ETDS), Ziguinchor (Sénégal)

M. Dirk Troskie, directeur, Planification et stratégie commerciales, Secrétariat à l'agriculture, Ministère de l'agriculture, Eisenburg (Afrique du Sud)

Mme Miranda Risang Ayu Palar, directrice, Centre d'études sur la réglementation et l'application de la propriété intellectuelle, Faculté de droit, Université Padjadjaran, Bandung (Indonésie)

13 h 15 – 13 h 30

Pause

13 h 30 – 14 h 45

**Difficultés concernant les indications géographiques et le système des noms de domaine de l'Internet**

*Depuis le boom de l'Internet, les enregistrements de noms de domaine ne cessent d'augmenter. En 2019, l'entreprise Verisign estimait en effet à 460 millions le nombre de noms de domaines enregistrés. Si les politiques relatives à l'enregistrement des noms de domaine visent à protéger les droits exclusifs et les droits de la personnalité attachés à toutes sortes de noms, celui-ci ne se fait cependant pas toujours sans heurt. Certes, les principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP) de l'Internet Cooperation for Assigned Names and Numbers (ICANN) offrent une protection contre les enregistrements de mauvaise foi de marques en tant que noms de domaine. Cependant, ces principes ne s'appliquent pas aux indications géographiques sui generis, ce qui est source de discussions nourries. Le groupe d'experts fera le point de la situation actuelle dans ce domaine.*

Animatrice : Mme Heather Forrest, chercheuse principale (adjointe), Université de Tasmanie, Hobart (Australie)

Conférenciers : M. John D. Rodriguez, avocat-conseil (marques), Bureau de la politique et des affaires internationales, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), Alexandria, Virginie (États-Unis d'Amérique)

Mme Delia Belciu, présidente, Comité des données, Association communautaire du droit des marques (ECTA), Bruxelles

Mme Manal Ismail, présidente, Comité consultatif gouvernemental (GAC), Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), Le Caire

14 h 45 – 15 h 00

Remarques finales :

Mme Wang Binying, vice-directrice générale, Secteur des marques et des dessins et modèles, OMPI

[Fin du document]